

6. Perspectives sur les 15 prochaines années en Tunisie

Il est certain aujourd'hui, et d'après l'évolution attendue de la population mondiale que la consommation de produits avicoles sera sans cesse croissante; il y aura certainement une augmentation de la consommation de matières premières pour cette croissance et pour la production d'énergie propre et par conséquent des répercussions sur les prix des matières premières et à posteriori sur le prix des produits. Pour la plupart des opérateurs à l'exception des grands groupes intégrés, l'avenir n'est pas assez clair.

6.1. POLITIQUE ADOPTEE EN TUNISIE DANS LE FUTUR

Le Gouvernement Tunisien est en train de traiter les secteurs de l'agriculture un à un. Une stratégie proposée par le GIPAC après consultation des professionnels devrait être passée en Conseil des Ministres dans le but de choisir une orientation pour la politique à adopter pour ce secteur dans le futur. Les orientations proposées avec les avantages et les inconvénients de chacune d'entre elles sont résumés dans le tableau suivante.

Tableau 8: Orientations possible concernant le secteur avicole

	Avantages	Inconvénients
Hypothèse 1 Maintien de la planification des productions	Contrôle de l'approvisionnement	Faible compétitivité des opérateurs, maintien des petits
	Constitution de stocks peu coûteux donc gérables	Difficulté d'octroi et de répartition de nouveaux quotas
		Contradictoire avec les accords internationaux
Hypothèse 2 Libéralisation immédiate du secteur avicole	Perte du Contrôle de l'équilibre actuel offre demande par l'état	Meilleure compétitivité des opérateurs
	Variation importante des prix	Disparition des petits opérateurs
	Stocks parfois difficiles à gérer	Stocks coûteux et difficilement gérables
	En accord avec les accords internationaux	
Hypothèse 3 Libéralisation par étapes du secteur avicole	Meilleure intégration des petits opérateurs avec le temps	Peu d'inconvénients
	Préparation des opérateurs à une libéralisation progressive dans de bonnes conditions	Compétitivité des opérateurs discutable
		Contradictoire avec les accords internationaux

La hypothèse 1 est soutenue par l'UTAP (Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche), qui défend le droit des éleveurs; la hypothèse 2 est soutenue par

l'UTICA (Union Tunisienne de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat), ou patronat qui défend le droit des abattoirs, des usines d'aliment et des exportateurs; et la hypothèse 3 est soutenue par le GIPAC.

La ruée vers l'investissement dans l'aviculture en 2009 et au début de 2010, a eu lieu notamment après la flambée des prix des produits avicoles en parallèle des autres protéines animales. Durant ces périodes, le prix du poussin de chair a augmenté de 70%, et le GIPAC a dû avoir recours au prolongement de cycle des reproducteurs ainsi qu'à l'importation d'environ 6 millions d'œufs à couvrir pour atténuer rééquilibrer le marché, atténuer l'engouement sur le poussin et répondre aux besoins de la croissance de la consommation. C'est pour cette raison, que le gouvernement est en train de mettre en place une stratégie en vue de prendre des orientations plus claires d'ici début 2011.

Le tableau 7 ci-après présente le plan de développement 2009 - 2014 établi en 2008 à une époque de récession; ceci est la dernière donnée officielle de prévisions de croissance des produits avicoles.

Tableau 7: Prévisions du Ministère de l'Agriculture sur le période 2009 – 2014

(x 1000)	Pondeuse Tradit.	Poulet Tradit.	Poulet Chair (PC)	Pondeuse (P)	Dinde (D)	Reproducteurs en Production (μ)		
						PC	P	D
2009	2.773	1.376	68.684	6.345	6.683	483	55	39
2010	2.717	1.349	68.99	6.004	6.883	507	56	40
2011	2.663	1.322	69.292	6.124	7.09	532	57	42
2012	2.61	1.296	72.757	6.246	7.303	559	58	54
2013	2.558	1.27	76.394	6.371	7.522	587	59	70
2014	2.506	1.244	80.214	6.499	7.747	616	60	91
TCAM*	-0.02	-0.02	0.05	0.02	0.03	0.05	0.02	0.03

*Taux de croissance annuel moyen

Le paragraphe suivant reflète le point de vu de la GIPAC par rapport à les perspectives du secteur avicole sur les 15 prochaines années en Tunisie : «A notre avis, étant donné les fluctuations récentes de la consommation, les évènements des trois dernières années, nous considérons que les taux de croissance moyens réalisés sur les 15 dernières années sur les viandes et les œufs peuvent approximativement être appliqués moyennant une légère correction à la baisse pour calculer les prévisions de croissance d'ici 2025. Nous avons subjectivement, choisi d'appliquer un taux de 5% pour le poulet, de 7 pour la dinde et de 2.5 % pour l'œuf de consommation, malgré le taux élevé pour la dinde qui ne cesse de gagner des parts de marché. Pour les autres viandes de volailles (réformes de reproducteurs, de pondeuses et volailles traditionnelles), nous suggérons une proportion constante de l'ordre de 7.5% du total des viandes de poulet et de dinde, au lieu d'un taux de croissance. Ceci est juste basé sur notre expérience, où des périodes de croissance rapide sont souvent suivies d'une période de stagnation des taux d'accroissement pour les viandes et les œufs. Nous n'avons pas effectué

des prévisions sur les effectifs car certains paramètres de conversion peuvent varier en quinze ans en raison de amélioration génétique des souches».

Tableau 8: Estimation de l'évolution des volailles en Tunisie à l'horizon 2025

PROJECTION DE PRODUCTION DES VIANDES				
ANNEE	Poulet de chair	Dinde de chair	Viandes réforme et traditionnel	TOTAL
2010	100 050	48 200	11 880	160 130
2011	105 053	51 574	11 637	168 264
2012	110 305	55 184	12 296	177 785
2013	115 820	59 047	12 993	187 860
2014	121 611	63 180	13 730	198 522
2015	127 692	67 603	14 510	209 805
2016	134 077	72 335	15 336	221 748
2017	140 780	77 399	16 211	234 390
2018	147 819	82 817	17 136	247 772
2019	155 210	88 614	18 116	261 940
2020	162 971	94 817	19 154	276 941
2021	171 119	101 454	20 252	292 826
2022	179 675	108 556	21 416	309 647
2023	188 659	116 155	22 648	327 461
2024	198 092	124 285	23 953	346 330
2025	207 997	132 985	25 335	366 317

6.2. IMPACT DES AUTRES FACTEURS EXOGENES

6.2.1. Augmentation des prix des matières premières en raison de la demande en biocarburants

Il est certain que les facteurs prépondérants dans la pérennité des exploitations avicoles sont d'une part les prix des matières premières entrant dans la composition des aliments et les prix sur le marché. En effet, le prix des ces matières premières compte pour 65 à 70% environ dans la structure du coût des produits avicoles. Il est difficile de prévoir quand et jusqu'à quel niveau augmenteront les prix des matières premières; s'ils augmentent considérablement dans les prochaines années, les taux de croissance pourraient être revu à la baisse. Seules les viandes utilisant des fourrages locaux, comme les viandes ovines et caprines, sont capables de maintenir ou de reprendre une part de marché au détriment des productions hors sol, basées sur l'aliment composé (volailles, lapins et aquaculture).

6.2.2. Augmentation de la demande en viandes blanches en raison de l'évolution des disponibilités et des coûts élevés en viandes rouges et en produits de la mer

Les prix de vente des viandes rouges et des produits de la mer sont en augmentation sans cesse croissante en raison des disponibilités limitées. Les viandes rouges sont difficiles à produire à un coût raisonnable en raison des disponibilités limitées des ressources fourragères dues aux aléas climatiques et à l'augmentation du coût de l'aliment. Les prix des poissons et des autres produits de la mer sont et seront toujours en augmentation étant donné que les poissons nobles sont vendus à l'exportation à des prix extrêmement intéressants, étant donné la parité euro/dinar tunisien.

6.2.3. Changements des habitudes alimentaires

Les tendances diététiques, les nouvelles habitudes alimentaires, surtout hors du foyer ainsi que le rôle du marketing des sociétés de transformation des viandes avicoles sont en train de changer les habitudes de consommation, dans le milieu urbain notamment.

D'une part, le consommateur est devenu beaucoup plus averti sur le plan santé et diététique; les régimes sans gras sont devenus très répandus chez les obèses, et surtout les personnes âgées. D'autre part, la restauration hors foyer se répand de plus en plus de part la généralisation de l'emploi de la ménagère; celle-ci n'a plus le temps de faire la cuisine, ni encore de rentrer à midi. Cette restauration hors foyer utilise beaucoup de produits à base de volailles notamment:

- Poulet rôti: Il existe en Tunisie des «fast food» qui ont une rôtissoire; le poulet se vend au quart de carcasse avec un assortiment varié.
- Escalope et steak de dinde: Devenus des plats incontournables dans le menu des «fast food» avec notamment les *shawarma* de dinde (en remplacement des *shawarma* de viandes rouges) et les *makloub*.
- Les œufs: Utilisés systématiquement et sont la base d'une variété de plats.

En parallèle, les sociétés de transformation de volailles ont depuis l'avènement des grandes enseignes d'hypermarchés, créé une panoplie de produits découpés épicés (mexicain, indien, etc.) de produits préparés (lasagne à base de dinde, nuggets et bâtonnets de dinde, soufflet au fromage, etc).

Tous ces produits dont la plupart sont nouveaux sur le marché, ont contribué largement à la substitution des viandes rouges par les viandes de volailles et par conséquent à l'augmentation très nette de la demande en ce type de viande. Il est évident qu'un équilibre plus stable dans ce changement devra être atteint dans les années qui viennent.

La tendance est plus limitée pour les œufs de consommation. Des œufs spéciaux riches en Oméga 3 existent sur le marché; ils sont produits par des poudeuses dont la ration contient du tourteau de lin. D'autres spécialités d'œufs à l'essai seront bientôt commercialisées avec un taux très élevé en vitamines et en certains minéraux. Les œufs sont par contre de plus utilisés dans l'industrie agro alimentaire. Mais les taux restent assez faibles; aucune statistique n'est pas disponible mais cette utilisation ne devrait en aucun cas dépasser le 10%.

6.3. IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL

6.3.1. Au niveau de la production

L'impact économique au niveau de la production semble être très variable dans la phase transitoire, puisque cette période a plutôt coïncidé avec des fluctuations importantes des prix; elles n'ont pas jusqu'à présent pas affecté les éleveurs. Par contre, les abattoirs ont payé le tribut de l'augmentation de la demande, en ne pouvant pas répercuter le prix élevé du poulet vif sur le prix du poulet abattu, en raison de l'application des prix plafond par le Ministère du Commerce.

Dès la généralisation de la nouvelle réglementation, il sera difficile aux éleveurs d'obtenir des marges importantes; par contre ils auront des revenus plus réguliers, plus étudiés et beaucoup plus garantis par des contrats. La relation abattoir éleveur évoluera dans un sens de sélection des éleveurs les plus performants qui seront privilégiés et récompensés par leurs efforts. Les groupes intégrés performants seront également récompensés pour leurs efforts en sachant garder un partenariat avec les éleveurs performants.

6.3.2. Au niveau de la distribution

La multiplication du nombre d'abattoirs devra créer une compétition entre eux sans merci dans le futur; cela est beaucoup plus à l'avantage des groupes totalement intégrés, des hypermarchés, des points de vente franchisés (chaînes de magasins appartenant aux abattoirs) que des abattoirs moins intégrés (ayant une production propre insuffisante) qui sont obligés de s'approvisionner en grande partie chez les éleveurs.

6.3.3. Au niveau du consommateur

Le consommateur devra bénéficier le plus de ce système, puisque les abattoirs essayeront de programmer un maximum de ventes donc travailleront à flux tendu et n'essayeront de réduire leur mise en place ou leur intégration avec les éleveurs que si le marché est en surproduction prolongée. Le consommateur avec la diversification des produits, trouve sur le marché des gammes de prix très variées en bénéficie de plus en plus des promotions que l'on voit sur les produits dont la DLC (Date Limite de Consommation) est rapprochée; ces promotions ont été initiées par les hypermarchés en accord avec les abattoirs.

7. Analyse des risques potentiels et des bénéfiques à la santé animale et humaine liés à ces changements

Durant cette période de transition qui perdure encore, on assiste certainement à une période délicates depuis des années en matière de risques sanitaires potentiels. Depuis 2008, la Tunisie a enregistré des recrudescences de la maladie de Gumboro, et l'apparition de souches variantes de bronchite infectieuse. En 2010, on a eu la confirmation de l'apparition d'un virus influenza théoriquement faiblement pathogène, le H9N1. Ce dernier, cumulé aux autres problèmes évoqués précédemment, a causé plusieurs pertes lors de l'hiver 2009 - 2010. En effet, pratiquement toutes les volailles ont été touchées (reproducteurs, pondeuses, puis poulets de chair et enfin dindes de chair.)

Les trois dernières années, la Tunisie a enregistré la création de dizaines de tueries clandestines; ces dernières sont des locaux d'abattage, non contrôlé par des vétérinaires, ne respectant ni de bonnes conditions hygiéniques et sanitaires, ni la chaîne de froid. Elles procèdent à un abattage manuel assez consistant mais utilisent une main d'œuvre à bon marché et un matériel rudimentaire. Leur coût d'abattage est très bas. Ces tueries s'approvisionnent d'eux même ou sont approvisionnées par des commerçants avec des véhicules non nettoyés désinfectés comme c'est la cas de ceux appartenant aux abattoirs contrôlés. Ils véhiculent toutes sortes de pathogènes du fait qu'ils circulent d'une exploitation à une autre et d'une région à une autre. Comme ils sont pourchassés par les autorités, il leur arrive de changer fréquemment d'endroit. On considère que ce type d'opérateur peut constituer un risque potentiel supplémentaire pour la filière et qu'il est temps d'utiliser cet argument pour pousser les autorités à accélérer le processus d'application plus rigoureuse de la nouvelle législation.

Par contre, les bénéfiques liés à l'hygiène et à l'environnement sont très nets sur les marchés et au niveau des points de vente des agglomérations. Depuis 2008, aucun marché municipal n'autorise les volailles vivantes et très peu de zones autorisent l'exposition, la vente et l'abattage de volailles vivantes; officiellement, le gouvernorat de Sfax seulement autorise cela.

Il est également évident, que sur le plan de la circulation des volailles vivantes dans les agglomérations et surtout dans les points de rencontre des véhicules que constituent les marchés, un grand pas en avant a été réalisé. Seuls les camions réfrigérés des abattoirs et des commerçants grossistes de viandes sont autorisés à pénétrer dans les enceintes des marchés et dans les grandes agglomérations au niveau des points de vente.

Un autre point très positif qu'a permis d'enregistrer la nouvelle réglementation, est sans aucun doute une meilleure hygiène dans les marchés et les points de vente en raison de l'absence de déchets d'abattage (plumes, viscères, têtes, pattes, cadavres et sang) et de cages contenant des fientes, des plumes et des poussières qui existaient auparavant dans les enceintes des marchés et au niveau des points de vente. Ces déchets et ces cages constituaient un facteur considérable de pollution et d'odeurs dans ces lieux de vente des volailles.